



ANNONCE DES TAUX DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Les taux d'intérêt ont été fixés pour l'émission en date du 1 février 2010.

L'Obligation d'épargne du Canada (OEC) de l'émission 123 et l'Obligation à prime du Canada (OPC) de l'émission 73 sont en vente à compter d'aujourd'hui jusqu'au 1 février 2010 inclusivement.

Les titres OEC de l'émission 123 et les titres OPC de l'émission 73 portent une échéance de dix ans. Les taux d'intérêt s'établissent comme suit :

Taux d'intérêt pour l'année débutant le	Obligation d'épargne du Canada Émission 123		Obligation à prime du Canada Émission 73	
	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen si l'obligation est détenue jusqu'au 1 février l'année suivante	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel composé moyen si l'obligation est détenue jusqu'au 1 février de l'année suivante*
1 fév. 2010	0,40%	0,40%	1,00%	1,00%
1 fév. 2011	à comm.	à comm.	1,40%	1,19%
1 fév. 2012	à comm.	à comm.	1,80%	1,39%

*Calculs fondés sur une obligation à intérêts composés de 1 000 \$.

Les titres **OEC** en circulation des émissions figurant ci-dessous porteront le même taux d'intérêt que celui annoncé pour l'émission 123 de l'année allant du 1 février 2010 au 31 janvier 2011.

Émission 57 (1 février 1999)	Émission 81 (1 février 2003)	Émission 105 (1 février 2007)
Émission 63** (1 février 2000)	Émission 87 (1 février 2004)	Émission 111 (1 février 2008)
Émission 69 (1 février 2001)	Émission 93 (1 février 2005)	Émission 117 (1 février 2009)
Émission 75 (1 février 2002)	Émission 99 (1 février 2006)	

Les taux des titres OEC de l'émission 123 pour les neuf années avant l'échéance seront annoncés ultérieurement.

Les titres **OPC** en circulation des émissions figurant ci-dessous porteront les mêmes taux d'intérêt que ceux annoncés pour l'émission 73 des années indiquées.

Émission	Date d'émission	Portera le même taux que l'émission 73 pour :
12**	1 février 2000	1 fév. 2010 au 31 janvier 2013
55	1 février 2007	1 fév. 2010 au 31 janvier 2013

Les taux des titres OPC de l'émission 73 pour les sept années avant l'échéance seront annoncés ultérieurement.

Les prochaines émissions des titres OEC et OPC devraient être en vente le 2 février 2010. Comme par le passé, le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente des obligations en tout temps.

**Le ministère des Finances a annoncé le report de la date d'échéance des OEC des émissions 63 et de l'OPC de l'émission 12 qui passera du 1 février 2010 au 1 février 2020.